



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY
N°23, décembre 2021

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Excellentes fêtes à tous



Au bout de cette 2nde année de COVID et de luttes syndicales, nous souhaitons à tous les meilleures fêtes possibles pour cette fin d'année.

En 1^{ère} page, les bonnes nouvelles.

Congés

La CGT a demandé et obtenu que les congés non pris en 2021 puissent être posés sur le CET, même en cas d'absences pour maladie dans la limite d'1 mois et non plus d'1 semaine, compte-tenu du COVID.

Les congés non pris pour cause COVID pourront à nouveau être indemnisés.

Grève du 8 novembre



Un immense succès de la mobilisation en solidarité avec Bengali et tous les personnels concernés, applaudis par leurs collègues. La pression syndicale et médiatique a gagné. Le patient concerné a bel et bien été transféré en UMD. A la demande de l'intersyndicale, le directeur a exceptionnellement octroyé le paiement des heures de grève.

Une nouvelle feuille d'assignation est en préparation afin de mieux identifier les assignés grévistes.

Concours

Les concours qui étaient annoncés pour fin juillet ne seront finalement publiés que sur la fin de l'année : ASH, aides-soignants, AES/AMP, moniteur éducateur, ouvriers, ACH, AMA et psychologues. Par contre, **les 12 infirmiers de la liste complémentaire du précédent concours seront titularisés plus tôt**, soit au 1^{er} janvier 2022 et un nouveau concours infirmier est prévu au 1^{er} semestre 2022.

Prime de service 2021 : nouvelles modalités de calcul

A la demande de la CGT, soutenue par les autres syndicats, par solidarité avec les collègues frappés par le COVID, le prochain CTE de décembre entérinera une augmentation de la franchise pour le calcul de la prime et de la redistribution de la « surprime » qui passe pour 2021 à 15 jours ouvrés, soit 3 semaines consécutives. Ceci pour toutes les maladies, car il n'est pas possible techniquement de différencier le COVID des autres maladies.

Obligation vaccinale

La CGT soutient la vaccination, mais pour convaincre plutôt que contraindre. Nous avons souligné que les agents en maladie n'y étaient pas réglementairement contraints, ce que le ministère a finalement validé.

SEGUR

Diviser pour mieux régner, c'est la stratégie de la Macronie. Le PRT (= CTI de la MAS) n'a été accordé qu'au 1^{er} juin, et payé plusieurs mois plus tard car le gouvernement n'avait pas défini les taux de cotisation ; par contre, cette prime comptera pour la retraite. Quant aux revalorisations de salaire, elles ne concernent que les médecins, paramédicaux et médicotéchniques. Localement, la bonne nouvelle est que la direction appliquera cette revalorisation aux fonctionnaires hospitaliers, mais **aussi aux contractuels**.

Le compte n'y est pas. La CGT demandait 300 € pour tous et l'augmentation du prix du point, quasiment gelé depuis plus de 10 ans.

Temps partiel choisis

Un 1^{er} questionnaire sur les temps partiels n'a obtenu que peu de réponses. Néanmoins, **plus de la moitié des répondants souhaitaient conserver ou obtenir un temps partiel**.

Au vu de ce sondage, nous souhaitons maintenant nous concentrer sur les temps partiels pour convenances personnelles (que l'employeur peut refuser), distincts des temps partiels de droit (que l'employeur ne peut pas refuser), ainsi que sur les **refus de ce droit** aux agents.

C'est pourquoi nous vous proposons de répondre nombreux à ce 2nd questionnaire en ligne sur notre site.

Lignes Directrices de Gestion

Au CHS, la CGT a déposé un dossier de propositions de 20 pages sur les Lignes Directrices de Gestion. Elles concernent l'avancement, l'évaluation professionnelle, la formation professionnelle, les contractuels, l'attractivité, l'accueil et la mobilité. Nous nous opposons fermement à la prime au mérite, très subjective et qui induirait la concurrence entre les agents.

Vous êtes invités à en prendre connaissance au local les lundis.

Assises de la psychiatrie et réforme

La montagne accouche d'une souris. A titre d'exemple, pas d'embauche de psychiatres, sauf à l'université. Embauche de 0,36 personnel par CMP enfants et de 0,16 par CMP adultes. Augmentation du budget de 1,7 % seulement. Recherche centrée sur le cérébral. Financement aux actes pour l'ambulatoire. Seule bonne nouvelle, mais à vérifier : abandon de la tarification dégressive pour les hospitalisations. La péréquation inter-régionale devrait finalement favoriser notre CHS.

La CGT, le Printemps de la Psychiatrie préparent la contre-attaque, **Les Assises Citoyennes du Soin Psychique** les 11 et 12 mars 2022, en associant toutes les organisations progressistes.

Secrétaires Médicales

La DRH affirme que c'est aux chefs de pôle de demander la transformation des postes d'AA en AMA. Dossier à suivre.

Si vous souhaitez recevoir nos tracts et infos sur votre mail perso ou pro, contactez-nous ci-dessous !



Adresse courriel cgt.chs@ch-sevrey.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Local galerie des oiseaux, ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9 H à 17 H, et le vendredi après-midi